



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

Canada



PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSFORMATION D’AFFAIRES MONDIALES CANADA

2023 à 2026



Plan de mise en œuvre de la transformation d’Affaires mondiales Canada (2023 à 2026)

Après 3 décennies de sécurité et de prospérité sans précédent, le Canada fait face à un recentrage du pouvoir économique et politique au détriment de ses alliés et partenaires traditionnels, à un retour de la rivalité entre grandes puissances, à une vulnérabilité croissante face à des menaces transnationales comme les changements climatiques et les cyberattaques, ainsi qu’à une évolution technologique rapide. Parallèlement, le tissu social canadien a évolué : les Canadiens ont beaucoup plus de liens avec le reste du monde que par le passé, et leurs attentes sont plus élevées quant à la façon dont leur gouvernement doit promouvoir et protéger leurs intérêts à l’étranger. Affaires mondiales Canada (AMC) est au premier plan des politiques et des activités internationales du Canada. Le Ministère a une histoire dont il est fier, mais il doit maintenant s’adapter à un environnement qui évolue rapidement. Aux prises avec des pressions similaires, de nombreux alliés et partenaires du Canada réinvestissent dans leurs capacités diplomatiques. Le Canada doit aussi le faire maintenant, sinon il risque de perdre du terrain face à ses partenaires et à ses concurrents.

C’est dans ce contexte qu’Affaires mondiales Canada met en œuvre une transformation organisationnelle pluriannuelle afin d’être bien équipé pour aider les Canadiens à relever les défis mondiaux d’aujourd’hui et de demain. La mise en œuvre de ce plan de transformation triennal et évolutif fait suite au lancement en juin 2023 du [document de travail](#) intitulé *L’avenir de la diplomatie : transformer Affaires mondiales Canada*. Le plan explique la façon dont AMC se transformera pour mieux remplir ses mandats dans les domaines des affaires étrangères, du commerce, de l’aide internationale et du soutien consulaire.

Notre plan de mise en œuvre décrit un programme ambitieux axé sur les résultats et relevant des cinq piliers suivants :

- Notre culture organisationnelle : Renforcer notre fondation
- Nos gens : Devenir un employeur de choix, au Canada et à l’étranger
- Notre présence mondiale : Accroître notre influence et notre engagement là où cela importe le plus
- Notre politique : Tirer parti de nos atouts pour promouvoir les intérêts nationaux du Canada
- Nos processus et nos outils : Construire une organisation à rendement élevé

Ce plan est évolutif et il changera au fil du temps. Les mesures clés et les résultats présentés ci-dessous s’appuient sur les travaux déjà bien engagés et sont tous nécessaires pour atteindre les principaux objectifs de ce processus de transformation.

Notre culture organisationnelle : Renforcer notre fondation

La culture est au cœur de cet effort. La transformation d’AMC sera fondée sur la définition de nos valeurs et principes communs : ce qui nous anime et nous définit en tant que ministère et ce que devraient être les principaux moteurs de nos efforts de transformation. D’ici à la fin de l’année 2023, AMC développera et publiera une déclaration qui nous servira de boussole et qui énoncera notre aspiration commune, les valeurs et principes fondamentaux de notre organisation, et la culture que nous voulons maintenir et renforcer. Nous nous attendons à y retrouver un engagement à la transparence, à la responsabilité partagée, à l’excellence, au service et à la collaboration. Nous savons également que les employés veulent que nous prenions des risques calculés, que nous brisions les



silos et que nous encourageons une culture de réallocation des ressources. Enfin, l'équité, la diversité et l'inclusion, les langues officielles et le bien-être des employés continueront d'être au premier plan de tout ce que nous faisons. Cependant, la transformation de notre organisation par le renforcement de sa culture ne s'achèvera pas avec la publication d'une déclaration. Elle ne sera couronnée de succès que si elle est suivie d'actions durables résultant en un changement de nos comportements. C'est donc pourquoi nous nous réengagerons chaque année à respecter ces valeurs et ces principes et à faire le point sur nos progrès.

Parmi les résultats clés :

- Des valeurs et des principes communs : AMC incarne ces valeurs : prise de risques calculés, transparence, responsabilité partagée, bien-être, excellence, service, équité, diversité et inclusion, gestion efficace des ressources et collaboration
- Équité, diversité et inclusion : Les employés d'AMC sont représentatifs du Canada dans toute sa diversité et contribuent activement et à tous les niveaux à une culture organisationnelle inclusive et équitable
- Collaboration et partage des connaissances : AMC est une organisation axée sur l'apprentissage qui partage systématiquement ses connaissances au sein du Ministère, tire parti de ses expériences, de son expertise et de ses réseaux et s'appuie sur ceux-ci
- Langues officielles : La capacité d'AMC en matière de langues officielles est renforcée dans l'ensemble du Ministère et l'utilisation des deux langues officielles est encouragée de manière égale

Nos gens : Devenir un employeur de choix, au Canada et à l'étranger

Tout au long de la transformation, nous continuerons à nous concentrer sur notre atout le plus important, nos gens. Nous soutiendrons tous les niveaux et toutes les catégories d'employés afin qu'ils contribuent à l'organisation à leur plein potentiel et mènent des carrières intéressantes. Pour ce faire, nous renforcerons les compétences et investirons dans le perfectionnement professionnel à long terme, en mettant l'accent sur l'équité, la diversité, l'inclusion, la réconciliation avec les peuples autochtones, et les langues officielles. Nous miserons également sur le renouvellement de notre service extérieur et ferons du Canada un employeur concurrentiel pour nos employés recrutés sur place dans le monde entier. Nous veillerons à ce que les bonnes personnes se trouvent au bon endroit, au bon moment et à ce qu'elles possèdent les compétences nécessaires pour répondre aux priorités internationales du Canada. Cela signifie que nous devons examiner attentivement la manière dont nous gérons les ressources humaines, réévaluer nos processus et adopter des solutions numériques novatrices et efficaces.

Parmi les résultats clés :

- AMC est un employeur de choix : Employeur concurrentiel, AMC attire, soutient et retient les talents au Canada et à l'étranger en priorisant le perfectionnement professionnel et l'apprentissage, et en investissant dans le renouvellement de sa main-d'œuvre
- Un modèle de service plus souple : Les processus de ressources humaines d'AMC sont modernisés afin de simplifier les opérations, d'augmenter l'efficacité et de créer une capacité de pointe
- Soutenir le déploiement à l'étranger : Les employés et leurs familles en poste à l'étranger bénéficient d'un soutien efficace
- Renforcer le rôle des chefs de mission (CDM) : Le rôle des chefs de mission est renforcé en confirmant leur fonction de chef de la direction des missions du Canada à l'étranger



Notre présence mondiale : Accroître notre influence et notre engagement là où cela importe le plus

Pour mener à bien notre tâche en tant que ministère des affaires étrangères intégré et influent qui s'appuie sur ses atouts uniques, nous devons être présents dans le monde aux bons endroits et au bon niveau. Cela n'a jamais été aussi important dans un contexte multipolaire émergent dans lequel le Canada doit maintenir et entretenir des alliances et établir de nouveaux partenariats. Nous devons renforcer notre présence sur le terrain pour promouvoir et protéger les intérêts stratégiques du Canada là où ils importent le plus. Nous mettons au point des outils et une gouvernance qui nous permettent de prendre des décisions souples afin d'ajuster plus facilement notre empreinte en fonction des événements et d'utiliser des moyens novateurs pour maximiser notre présence à l'étranger. Nous étendrons notre influence au sein des organisations multilatérales et dans les pays d'importance stratégique pour le Canada, en nous appuyant sur des approches fondées sur des données, pour déterminer où nous pouvons avoir le plus d'impact pour la population canadienne. Nous renforcerons et élargirons également notre fonction de communication et de diplomatie publique en nous appuyant sur les valeurs, la culture et les liens interpersonnels du Canada.

Parmi les résultats clés :

- Présence à l'étranger : Le Canada dispose d'une représentation adéquate à l'étranger, ce qui lui permet de continuer d'accroître son influence mondiale, de défendre ses intérêts nationaux et d'offrir des services de qualité aux Canadiens
- Présence au sein des organisations multilatérales : AMC accroît son influence au sein des organisations multilatérales afin de promouvoir les intérêts nationaux du Canada, notamment par des moyens novateurs
- Communication, défense des intérêts et diplomatie publique : AMC établit un lien efficace avec les Canadiens et les publics étrangers en renforçant la communication, la défense des intérêts et la diplomatie publique

Notre politique : Tirer parti de nos atouts pour promouvoir les intérêts nationaux du Canada

AMC augmentera et intensifiera systématiquement son engagement auprès des universitaires, de la société civile et d'autres parties prenantes afin que ses politiques et activités stratégiques soient plus informées et plus efficaces. En outre, nous chercherons à renforcer nos approches et nos capacités pour soutenir des réponses intégrées et pangouvernementales aux questions d'intérêt national ayant des répercussions sur l'ensemble des Canadiens, notamment le changement climatique, l'énergie, les minéraux essentiels, la surveillance de la chaîne d'approvisionnement, les technologies émergentes et l'ensemble des crises mondiales qui se chevauchent et surviennent de plus en plus fréquemment.

Parmi les résultats clés :

- Fonction de politique ouverte : AMC s'engage ouvertement auprès de partenaires externes et d'experts politiques du Canada et du monde entier et se concentre sur les futurs défis mondiaux



- Leadership cybernétique et numérique : AMC joue un rôle de premier plan dans les efforts déployés par l'ensemble du gouvernement pour définir des normes mondiales en matière de technologies émergentes et de technologies perturbatrices
- Changement climatique, transition écologique et minéraux essentiels : AMC tire parti de ses atouts mondiaux uniques pour travailler avec des partenaires à la mise en œuvre d'approches pangouvernementales en matière de changement climatique, de transition écologique et de minéraux essentiels
- Réponse aux crises : AMC dirige efficacement les réponses de l'ensemble du gouvernement aux crises mondiales, en s'appuyant sur ses capacités consulaires et humanitaires bien établies

Nos processus et nos outils : Construire une organisation à rendement élevé

Nous allons travailler fortement à améliorer notre efficacité, afin d'être en mesure, au fil du temps, d'orienter notre personnel et nos ressources vers des activités de plus grande valeur pour les Canadiens. Mieux gérer notre charge de travail contribuera à améliorer le bien-être de nos équipes et à accroître notre efficacité. En septembre 2023, nous allons lancer un examen du fardeau bureaucratique et un plan d'action couvrant l'ensemble du Ministère. Tirant parti d'un éventail de nouvelles technologies, nous travaillerons à réduire les processus lourds et la charge de travail à l'administration centrale et au sein de nos missions à l'étranger ce qui permettra à notre personnel de se concentrer sur ce qui importe le plus. En nous appuyant sur nos acquis, nous allons moderniser nos services informatiques et numériques, améliorer la maîtrise des données et la gestion des connaissances, et transformer les outils et les processus qui sous-tendent la mise en œuvre des programmes d'aide internationale du Canada. Nous étudierons également les options pour adapter nos instruments afin qu'ils aient la flexibilité pour permettre au Ministère de mieux opérer à l'échelle mondiale. L'exploitation des technologies nouvelles et émergentes, la réduction de l'aversion au risque et la simplification de nos méthodes de travail sont au cœur de l'objectif consistant à mettre en place des outils et processus modernes adaptés à un ministère des affaires étrangères du XXI^e siècle.

Parmi les résultats clés :

- Fardeau bureaucratique : AMC travaille efficacement, prend des risques calculés et se concentre sur des travaux de plus grande valeur pour les Canadiens
- Subventions et contributions (S et C) : AMC possède un ensemble modernisé d'outils et de processus qui maximise l'efficacité, les partenariats et la valeur pour les Canadiens
- La pierre angulaire de la GI-TI : Grâce à sa base et à son infrastructure de GI-TI solides, sûres et fiables, AMC dispose d'une base numérique résiliente et sûre
- Outils et systèmes : Les plateformes d'AMC sont modernes, novatrices, interconnectées et adaptées aux nouveaux besoins du Ministère et le Ministère adopte les comportements et les pratiques nécessaires pour utiliser efficacement les outils et les systèmes afin de bien partager et gérer les connaissances
- Compétences numériques : Les employés d'AMC possèdent les outils et la formation nécessaires pour innover et optimiser leur travail et l'améliorer grâce à une meilleure maîtrise du numérique et des données
- Connaissances tirées des données : AMC exploite pleinement les données à des fins d'analyse complexe, de prise de décision et d'élaboration de politiques



Permettre la transformation : Engagement, prudence et responsabilité

L'exercice de transformation d'AMC se met en place à un moment où le gouvernement du Canada recentre ses dépenses. Le plan de mise en œuvre a été élaboré dans cet esprit, en adoptant de nombreuses approches qui n'ont aucun coût ou peuvent être entièrement prises en charge par les ressources actuelles. Nous suivrons cet état d'esprit et cette discipline, ainsi qu'une approche préconisant le réinvestissement des économies et des gains d'efficacité pour soutenir et garantir la durabilité de la transformation d'AMC et pour promouvoir une culture de réallocation. Des progrès seront réalisés sur un certain nombre de fronts avec les niveaux de ressources existants, et nous engagerons très bientôt le personnel et les partenaires d'AMC sur ces initiatives clés. Toutefois, des ressources supplémentaires seront nécessaires pour assurer la mise en œuvre complète de certaines initiatives. Les sources exactes de ces ressources, qui incluront la réallocation interne, doivent encore être confirmés et les travaux visant à les identifier feront partie des prochaines étapes. Ce plan de mise en œuvre triennal et évolutif sera régulièrement mis à jour afin d'y ajouter de nouvelles initiatives et idées, de montrer les progrès réalisés dans le cadre des initiatives actuelles et de garantir la transparence et l'obligation de rendre compte.



Tableaux récapitulatifs du plan de mise en œuvre de la transformation

Notre culture organisationnelle : Renforcer notre fondation

Résultats et mesures	2023	2024	2025	2026
remplissage gris = calendrier de l'action				
Des valeurs et des principes partagés : AMC incarne les valeurs suivantes : prise de risques calculés, transparence, responsabilité partagée, bien-être, excellence, service, équité, diversité et inclusion, gestion efficace des ressources et collaboration				
Développer et publier une déclaration qui nous servira de boussole, énonçant notre aspiration commune et notre engagement à l'égard de valeurs et principes clés, ainsi qu'un réengagement annuel à l'échelle de l'organisation dirigé par les cadres supérieurs				
Mettre en œuvre un cadre de responsabilisation annuel aligné sur le <i>Code de valeurs et d'éthique d'AMC</i> et le <i>Code de conduite des représentants du Canada à l'étranger</i>				
Adapter constamment ce plan de mise en œuvre, en utilisant les données recueillies par l'intermédiaire d'enquêtes ciblées, de groupes de discussion et de consultations, dont les résultats du <i>Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux</i> , afin d'élaborer des plans d'action basés sur la rétroaction des employés				
Publier une déclaration de leadership sur le site AMCOouvert définissant une approche globale afin de devenir une organisation plus ouverte dans l'élaboration de politiques et dans d'autres domaines				
Publier un rapport annuel sur les cas d'inconduite et les actes répréhensibles				
Équité, diversité et inclusion : Les employés d'AMC sont représentatifs du Canada dans toute sa diversité et contribuent activement et à tous les niveaux à une culture organisationnelle inclusive et équitable				
Faire progresser la mise en œuvre du Plan d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) du Ministère et appliquer une optique de EDI et d'ACS+ intersectionnelle à toutes les initiatives de transformation				
Étendre la mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie de lutte contre le racisme, notamment le programme de parrainage des sous-ministres				
Accélérer la mise en œuvre du Plan d'action du Ministère sur la réconciliation avec les peuples autochtones, en renforçant notamment la représentation autochtone à tous les niveaux du personnel et en intégrant les perspectives autochtones à tous les secteurs d'activité				
Mettre pleinement en œuvre le Plan d'accessibilité du Ministère afin de supprimer et de prévenir les obstacles				



et de rendre l'organisation plus accessible aux personnes en situation de handicap							
Collaboration et partage des connaissances : AMC est une organisation axée sur l'apprentissage qui partage systématiquement ses connaissances au sein du Ministère, tire parti de ses expériences, de son expertise et de ses réseaux et s'appuie sur ceux-ci							
Lancer une charte sur l'utilisation de l'information, de la technologie, des connaissances et des données, définissant des engagements précis à intégrer aux évaluations de rendement afin d'accroître l'apprentissage entre pairs, la création de réseaux et le partage d'expertise							
Examiner activement les pratiques, plateformes et outils actuels et les modifier ou en concevoir de nouveaux au besoin pour permettre le partage des connaissances et la collaboration au sein du Ministère							
Langues officielles : La capacité d'AMC en matière de langues officielles est renforcée dans l'ensemble du Ministère et l'utilisation des deux langues officielles est encouragée de manière égale							
Promouvoir des pratiques exemplaires afin d'encourager l'utilisation égale du français et de l'anglais au sein du Ministère							
Veiller à ce que tous les employés connaissent leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les langues officielles</i> et à ce que ces derniers, en particulier ceux qui occupent des postes de direction au Canada et à l'étranger (sous-ministres, sous-ministres adjoints, chefs de mission, etc.), possèdent les compétences linguistiques requises							
Centraliser la formation en langues officielles et en élargir l'accès aux employés de toutes les classifications, et obtenir l'engagement des gestionnaires à appuyer la formation en langues officielles de leurs employés							



Nos gens : Devenir un employeur de choix, au Canada et à l'étranger

Résultats et mesures	2023	2024	2025	2026
	remplissage gris = calendrier de l'action			
AMC est un employeur de choix : AMC attire les talents, les soutient et les retient, au Canada et à l'étranger, en étant un employeur concurrentiel, en priorisant le perfectionnement professionnel et l'apprentissage, et en investissant dans le renouvellement de sa main-d'œuvre				
Créer des cadres de perfectionnement professionnel destinés à l'ensemble du personnel d'AMC, avec le soutien d'une unité spécialisée				
Élargir nos outils et pratiques de gestion du rendement, en veillant notamment à ce que la gestion des talents soit étendue à l'ensemble de l'organisation et à ce que nous disposions des outils nécessaires pour exiger des évaluations complètes pour les gestionnaires				
Renforcer l'engagement, par l'entremise d'accords de gestion du rendement des cadres, de consacrer une période minimale au mentorat et à l'accompagnement des collègues d'AMC				
Examiner le cadre stratégique du personnel recruté sur place et le mettre à jour, accélérer l'initiative de modernisation des avantages du personnel recruté sur place pour accroître la compétitivité d'AMC dans l'ensemble de son réseau				
Élaborer une politique garantissant un niveau adéquat de protection et de soins au personnel recruté sur place, en particulier en période de crise, en consultation avec les ministères partenaires concernés				
Moderniser les outils actuels pour répertorier les compétences, les connaissances, l'expertise et les compétences en langues étrangères de l'ensemble du personnel et veiller à utiliser pour répondre aux besoins en capacité de pointe				
Remanier l'Institut canadien du service extérieur afin d'aligner l'apprentissage avec les lacunes et les priorités qui ont été identifiées				
Mettre en place des programmes d'échange avec les ministères et organismes clés de la fonction publique et envisager de les étendre aux organisations non gouvernementales pour augmenter les échanges et développer les compétences				
Accroître les capacités dans les langues étrangères stratégiques, sur la base d'une cartographie permanente des langues actuelles, et s'assurer que le personnel satisfait aux exigences en matière de langues étrangères avant leur affectation				
S'assurer que des exercices de recrutement et de promotion interne ont lieu régulièrement afin de permettre à tous les employés de passer d'une classification à une autre				



Élargir et remplir les bassins d'agents du service extérieur grâce à des processus internes et à une approche améliorée du recrutement au niveau postsecondaire							
Lancer une révision du processus d'affectation pour les cycles de rotation, avec la participation des chefs de mission, pour mieux aligner les talents sur les besoins de l'organisation							
Un modèle de service plus souple : Les processus de ressources humaines d'AMC sont modernisés afin de simplifier les opérations, d'augmenter l'efficacité et de créer une capacité de pointe							
Moderniser et simplifier les opérations des RH dans toutes les activités pour améliorer la prestation de services							
Automatiser les processus administratifs des RH en tirant parti des technologies émergentes, afin de permettre au personnel de se concentrer sur des travaux de plus grande valeur							
Examiner la structure organisationnelle et la gouvernance de la Direction générale de la gestion des personnes et des talents (HCM) afin de s'assurer qu'elle réponde aux objectifs							
Mettre en place un centre d'expertise sur les données des ressources humaines afin d'améliorer la disponibilité et la visualisation de celles-ci, ainsi que la veille stratégique							
Renforcer la capacité interne à enquêter sur les cas d'inconduite et d'actes répréhensibles et à les signaler							
Concevoir et mettre en œuvre des modèles pour soutenir la capacité de pointe au Canada et à l'étranger, notamment en période de crise, au moyen d'affectations à court et à moyen terme et d'un programme annuel d'affectation temporaire, pour permettre aux employés de toutes les classifications d'acquérir de l'expérience à l'étranger							
Soutenir le déploiement à l'étranger : Les employés et leurs familles en poste à l'étranger bénéficient d'un soutien efficace							
Plaider en faveur de la révision des Directives sur le service extérieur (DSE) pour s'assurer que le programme est adapté et qu'il répond aux besoins de la main-d'œuvre canadienne à l'étranger, en particulier en période de crise							
Analyser l'administration des DSE afin d'identifier les gains d'efficacité et les moyens de renforcer leur orientation client							
Améliorer le processus d'affectation en publiant des échéanciers pour toutes les étapes clés des cycles annuels d'affectation, en diffusant des listes prospectives d'affectations potentielles et en confirmant les affectations plus tôt au cours de l'année civile							
Créer une capacité de soutien aux familles à toutes les étapes d'une affectation à l'étranger, y compris pour faire face aux défis liés à l'emploi du conjoint à l'étranger et au retour au Canada							



Rôle des chefs de mission (CDM) : Le rôle des chefs de mission est renforcé en confirmant leur fonction de chef de la direction des missions du Canada à l'étranger

Assurer le déploiement en temps opportun des chefs de mission en avançant les dates de lancement du processus annuel des CDM							
Veiller à ce que les CDM ou les représentants des missions participent à toutes les initiatives de transformation et structures de gouvernance d'entreprise d'AMC							
Dans le cadre de l'examen des processus internes, cibler rapidement les mesures qui renforceront la prise de décision et la responsabilité des CDM quant aux ressources déployées dans leurs missions							

Notre présence mondiale : Accroître notre influence et notre engagement là où cela importe le plus

Résultats et mesures	2023	2024	2025	2026
remplissage gris = calendrier de l'action				
Présence à l'étranger : Le Canada dispose d'une représentation adéquate à l'étranger, ce qui lui permet d'accroître son influence mondiale, de défendre ses intérêts nationaux et d'offrir des services de qualité aux Canadiens				
Élaborer des outils et mettre en place un mécanisme de gouvernance pour examiner et ajuster régulièrement la présence du Canada à l'étranger en envisageant, entre autres, des modèles novateurs de représentation à l'étranger, y compris des consuls honoraires				
En fonction de l'examen de notre empreinte mondiale et en s'appuyant sur les expansions récentes, proposer au ministre des Affaires étrangères des options pour ajuster la présence du Canada à l'étranger, y compris dans les pays du G20 et dans d'autres lieux stratégiques				
Mettre en œuvre la décision ministérielle sur l'augmentation et la réallocation de la présence à l'étranger				
Présence au sein des organisations multilatérales : AMC a accru son influence au sein des organisations multilatérales afin de promouvoir les intérêts nationaux du Canada, notamment par des moyens novateurs				
Proposer au ministre des Affaires étrangères des options pour continuer d'accroître notre présence dans les missions multilatérales stratégiques				
Élaborer des options pour accroître notre engagement par des moyens novateurs tels que la création d'une unité pour soutenir les candidatures, les détachements, les nominations et les élections aux sein des organes et organisations multilatéraux, et contribuer au Programme des administrateurs auxiliaires des Nations Unies				



Mettre en œuvre la décision ministérielle sur l'augmentation de l'empreinte d'AMC dans les organisations multilatérales							
Communication, défense des intérêts et diplomatie publique : AMC établit un lien efficace avec les Canadiens et les publics étrangers en renforçant la communication, la défense des intérêts et la diplomatie publique							
Élargir les approches de communication d'AMC pour contrer la désinformation et la mésinformation parrainée par certains États étrangers.							
Élargir les communications de crise et d'urgence pour répondre à un environnement mondial de plus en plus complexe et instable							
Mener une étude à l'échelle d'AMC et présenter aux sous-ministres des options pour renforcer les communications stratégiques, la défense des intérêts et la diplomatie publique afin de consolider la collaboration des Canadiens et des publics étrangers							

Notre politique : Tirer parti de nos atouts pour promouvoir les intérêts nationaux du Canada

Résultats et mesures	2023	2024	2025	2026
	remplissage gris = calendrier de l'action			
Fonction de politique ouverte : AMC s'engage ouvertement auprès de partenaires externes et d'experts politiques du Canada et du monde entier et se concentre sur les futurs défis mondiaux				
Annoncer le lancement d'un carrefour ouvert des analyses qui fait systématiquement le pont entre l'élaboration des politiques et la recherche d'AMC et des experts et partenaires canadiens et étrangers, afin de mieux prévoir les problèmes mondiaux d'intérêt national et d'y répondre				
Organiser des tables rondes avec des experts et des universitaires afin de concevoir ensemble le carrefour ouvert des analyses				
Organiser une première conférence d'idées ouverte annuelle de haut niveau axée sur des questions clés d'intérêt national, notamment le changement climatique, la transition vers l'énergie propre et les minéraux essentiels				
Lancer officiellement le carrefour ouvert des analyses avec la participation active des missions du Canada à l'étranger, des institutions universitaires canadiennes et étrangères et d'autres parties prenantes				
Publier, par l'intermédiaire du carrefour ouvert des analyses, des produits et des rapports d'analyse liés aux systèmes de gestion des connaissances d'AMC				
Lancer de nouvelles bourses "AMCOouvert" afin d'accueillir à l'administration centrale des chercheurs en résidence issus de divers établissements universitaires				



et enfin étendre l'initiative aux missions à l'étranger afin d'accueillir des chercheurs et des experts des universités locales							
Leadership cybernétique et numérique : AMC joue un rôle de premier plan dans les efforts déployés par l'ensemble du gouvernement pour définir des normes mondiales en matière de technologies émergentes et de technologies perturbatrices							
Nommer à AMC un haut fonctionnaire spécialisé dans les questions liées à la cybernétique, aux technologies, à l'intelligence artificielle (IA) et au numérique afin d'exploiter les atouts de l'AMC, de collaborer avec les ministères et organismes partenaires et de consolider la collaboration des partenaires internationaux							
En collaboration avec d'autres ministères et organismes et en tirant parti de notre présence à l'étranger, élaborer des approches stratégiques cohérentes pour aider à façonner et à engager des efforts liés à la gouvernance mondiale des technologies émergentes, y compris l'intelligence artificielle							
Mettre en place un programme de sensibilisation interne aux enjeux technologiques et cybernétiques et rechercher la collaboration avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux pour s'assurer pris en compte dans l'ensemble des politiques et des activités de programmation d'AMC							
Changement climatique, transition écologique et minéraux essentiels : AMC tire parti de ses atouts mondiaux uniques pour travailler avec des partenaires à la mise en œuvre d'approches pangouvernementales en matière de changement climatique, de transition écologique et de minéraux essentiels							
En collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada, Ressources naturelles Canada et d'autres partenaires, mieux intégrer les priorités en matière de climat, d'environnement et d'énergie dans l'engagement stratégique international du Canada, notamment en ce qui concerne les minéraux essentiels, la transition écologique, les chaînes d'approvisionnement et la promotion des investissements							
Améliorer les connaissances sur le climat dans l'ensemble d'AMC par la formation, l'exploitation du carrefour ouvert des analyses et le renforcement de la gestion des connaissances							
Élaborer et présenter aux sous-ministres des options réalisables pour renforcer la contribution stratégique d'AMC au leadership pangouvernemental sur le changement climatique, la transition écologique et les minéraux essentiels							
Mettre en œuvre la décision sur le renforcement du leadership d'AMC dans les domaines du changement climatique, de la transition écologique et des minéraux essentiels							



Réponse aux crises : AMC dirige efficacement les réponses de l'ensemble du gouvernement aux crises mondiales, en s'appuyant sur ses capacités consulaires et humanitaires bien établies

Élaborer et tester des solutions provisoires pour augmenter la capacité de pointe et ainsi soutenir la réponse d'AMC en cas de crise							
Procéder à un examen complet du processus de gestion de crises d'AMC et présenter aux sous-ministres des solutions pour renforcer les réponses pangouvernementales à l'ensemble et à la durée des crises mondiales							
Améliorer les capacités et les approches d'AMC en matière de réponse aux crises							

Nos processus et nos outils : Construire une organisation à rendement élevé

Résultats et mesures	2023	2024	2025	2026
	remplissage gris = calendrier de l'action			
Fardeau bureaucratique : AMC travaille efficacement, prend des risques calculés et se concentre sur des travaux de plus grande valeur pour les Canadiens				
Lancer un exercice de réduction du fardeau bureaucratique et de modernisation des processus à l'échelle du Ministère sous la direction d'un sous-ministre, en prenant des mesures immédiates pour réduire les processus lourds et augmenter la prise de risques calculés à l'administration centrale et aux missions à l'étranger				
Parallèlement, et en tenant compte des considérations liées à la sécurité de l'information, collaborer avec les premiers utilisateurs pour développer des approches et des pratiques exemplaires concernant l'utilisation des technologies émergentes (par exemple, l'intelligence artificielle et l'informatique quantique) afin de simplifier des secteurs de travail clés au sein du Ministère				
Subventions et contributions (S et C) : AMC possède un ensemble modernisé d'outils et de processus qui maximisent l'efficacité, les partenariats et la valeur pour les Canadiens				
Simplifier les processus de programmation, y compris un modèle de données commun unique pour toutes les subventions et contributions				
Concevoir les composantes de gestion des risques, des finances et axées sur les résultats d'un nouveau système unique de gestion de projet				
Élaborer et mettre en œuvre des approches numériques et automatiser la programmation, le déroulement du travail, la collaboration, le suivi et la supervision, en				



tirant parti de l'utilisation des technologies émergentes et de l'intelligence artificielle							
Lancer un outil de production de rapports public afin de continuer d'accroître la transparence pour les Canadiens							
La pierre angulaire en GI-TI : Grâce à sa base et à son infrastructure de GI-TI solides, sûres et fiables, AMC dispose d'une base numérique résiliente et sûre							
Mettre en place une approche intégrée à l'échelle du Ministère pour aligner les besoins en matière de gestion de l'information et technologie de l'information (GI-TI) avec les ressources							
Faire progresser le réseau international de GI-TI d'AMC en mettant en place une infrastructure numérique sûre et résiliente qui réduit les risques commerciaux, améliore le rendement et accroît la souplesse							
Renforcer la cybersécurité en améliorant le centre des opérations de sécurité par l'addition de la détection des menaces sur le nuage et de leur réponse							
Améliorer la connectivité dans les missions à l'étranger et veiller à ce que les employés d'AMC en mission puissent utiliser des outils numériques dans des zones sécurisées							
Outils et systèmes : Les plateformes d'AMC sont modernes, novatrices, interconnectées et adaptées aux nouveaux besoins du Ministère et le Ministère adopte les comportements et les pratiques nécessaires pour utiliser efficacement les outils et les systèmes afin de bien partager et gérer les connaissances							
Fournir à l'échelle du Ministère des capacités d'intelligence artificielle et d'analyse de données pour répondre aux demandes existantes et futures dans tous les secteurs d'activité							
Améliorer l'efficacité en investissant dans des solutions pour soutenir la collecte, la gestion et l'analyse des données dans les différents systèmes existants du Ministère							
Mettre en place un système de gestion de l'information centralisé et simplifié dans Microsoft 365 pour améliorer le stockage et le partage de l'information et des connaissances							
Améliorer la prestation de services en matière de GI-TI et le soutien aux missions en renforçant l'automatisation et le libre-service pour les employés							
Compétences numériques : Les employés d'AMC possèdent les outils et la formation nécessaires pour innover et optimiser leur travail et l'améliorer grâce à une meilleure maîtrise du numérique et des données							
Établir le rôle de dirigeant principal du numérique pour faciliter la maîtrise des données et le changement de culture, notamment la promotion d'un état d'esprit axé sur le numérique							
Renforcer la formation de l'ensemble du personnel en matière de cybermenaces et élaborer une stratégie numérique en matière de ressources humaines afin de							



garantir que le Ministère dispose des compétences informatiques et numériques appropriées							
Responsabiliser les employés au moyen d'un engagement et d'une formation solides pour s'assurer qu'ils comprennent les solutions de transformation numérique et soutiennent leur utilisation							
Accroître la présence de professionnels des TI dans les missions à l'étranger afin d'améliorer la prestation de services							
Augmenter les outils et les ressources offerts en libre-service aux employés et mettre en place un centre d'expertise axé sur l'expérience de l'utilisateur afin d'encourager les propositions d'innovation par les employés							
Connaissances tirées des données : AMC exploite pleinement les données à des fins d'analyse complexe, de prise de décision et d'élaboration de politiques							
Renforcer la collaboration entre le dirigeant principal des données et le dirigeant principal du numérique afin de cibler et de relever les défis essentiels en matière de données							
Cartographier l'environnement de données existant à AMC pour trouver les secteurs d'excellence dans la collecte et l'utilisation des données qui peuvent être amplifiés et reproduits							
Concevoir et mettre en œuvre un « laboratoire d'accélération des données » qui s'appuie sur les talents de l'ensemble du Ministère pour trouver des solutions novatrices aux défis prioritaires en matière de données							
Augmenter la maîtrise des données dans l'ensemble du Ministère et cultiver un réseau de « champions des données » qui sont encouragés de manière créative à promouvoir la culture des données							
Transformer le « laboratoire d'accélération des données » en un carrefour durable pour apporter des solutions aux défis actuels en matière de données, notamment en ce qui concerne le changement de culture							